PARLIAMENTARY ASSEMBLY
OF THE
COUNCIL OF EUROPE

9 January 1990 **Doc. 6157**

MOTION FOR A RESOLUTION

on public opinion on European matters[1]

presented by Mr BÜCHNER and others

1. The tangible work of European institutions and the progress made in Europe are too little known. There is no systematic study of the opinions and the demands of people in Europe concerning European questions.

2. It is thus an important task:

a. to strengthen interest in European affairs;

b. to enhance knowledge of the activities and achievements of European institutions;

c. to gather people's opinions, in order to know their desires and demands in the different countries of Europe, and to take them better into account in political work;

d. to hold more frequent discussions on European problems based on opinion polls, in the media, especially on television.

3. Therefore, the Assembly decides:

a. to encourage and support the creation of an association Eurometrika-Euroskopia;

b. to put at its disposal the information material published by the Council of Europe;

c. to approve the holding of opinion polls in member countries;

d. to encourage analysis of these opinion polls, and to inform its members and the public of the results obtained;

e. to encourage the community of European broadcasting corporations to produce and broadcast discussions on major European questions at European level.

1. Referred to the Committee on Parliamentary and Public Relations: Reference No. 1654 (22nd Sitting, 29 January 1990).

ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE
DU
CONSEIL DE L'EUROPE

9 janvier 1990 **Doc. 6157**

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

relative à l'opinion publique sur les questions européennes[1]

présentée par M. BÜCHNER et plusieurs de ses collègues

1. Les activités concrètes des institutions européennes et les progrès réalisés en Europe sont trop peu connus. Il n'existe pas de sondage systématique sur les opinions et les revendications des peuples de l'Europe concernant les questions européennes.

2. C'est donc une tâche importante:

a. de renforcer l'intérêt porté aux affaires européennes;

b. d'améliorer les connaissances sur les activités et les succès des institutions européennes;

c. de relever les opinions de la population afin de connaître les souhaits et les revendications des hommes dans les différents pays de l'Europe, et de mieux en tenir compte dans le travail politique;

d. de discuter plus souvent de problèmes européens dans les médias, à la télévision surtout, sur la base de sondages d'opinion.

3. En conséquence, l'Assemblée décide:

a. d'encourager et de soutenir la fondation d'une association Eurometrika-Euroskopia;

b. de mettre à sa disposition le matériel d'information publié par le Conseil de l'Europe;

c. d'approuver la mise en œuvre de sondages d'opinion dans les pays membres;

d. d'encourager l'analyse de ces sondages et d'informer ses membres et le public des résultats obtenus;

e. d'encourager la communauté des sociétés de radiodiffusion et de télévision européennes à produire et à diffuser des débats à l'échelle européenne sur les grandes questions concernant l'Europe.

Signed: *Signé:*

Büchner, Pattison, Beix, Faulds, Roman, Johnston, Rodotà, Mezzapesa, Offenbeck, Columberg, Amaral, G. Müller, Elo, Adriaensens, Kittelmann, A. Müller, Coleman, Rauti, Kollwelter

1. Renvoyé à la commission des relations parlementaires et publiques: Renvoi n° 1654 (22e séance, 29 janvier 1990).